

programmes supposément nouveaux de rénovation urbaine, de logements sociaux et de voies rapides pour se rendre compte plus tard que les prétendues solutions apportaient des problèmes urbains plus terribles que les premiers. Le remède se révélait pire que le mal.

M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde): Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé. La parole est au député de Winnipeg-Nord.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Pendant la campagne électorale de 1958, monsieur l'Orateur, je doute qu'on ait fait aux Canadiens un appel plus poignant que le mot d'ordre lancé par le premier ministre (M. Trudeau): un Canada. Ce slogan englobait tout: la solution au problème anglais-français, à celui du Québec contre les autres provinces, à celui des villes, et quoi encore. A peine deux ans se sont écoulés depuis les élections et la nation s'est aperçue, à regret, que les vœux du premier ministre sur la constitution, sa conviction que nous pouvons et que nous devrions répartir les responsabilités du gouvernement fédéral et celles des provinces, ont créé des ennuis aux Canadiens.

En dépit de ces politiques, monsieur l'Orateur, on a poursuivi le partage des responsabilités fédérales et provinciales commencé sur le conseil du premier ministre actuel quand il faisait partie du cabinet de l'ancien premier ministre. Par exemple, le premier ministre croit que l'éducation relève et doit relever des provinces. Unilatéralement, le gouvernement s'est retiré des ententes avec les provinces sur le partage des frais de l'enseignement universitaire et de la formation technique et professionnelle, ce qui n'a fait qu'empirer le problème.

Selon le député de Notre-Dame-de-Grâce (M. Allmand), qui m'a précédé, les députés de ce côté-ci de la Chambre n'aiment pas le système actuel mais n'ont rien d'autre à offrir. Je lui conseille de lire les discours prononcés, en dehors de la Chambre malheureusement, par son collègue, le député de York-Ouest (M. Givens), ancien maire de Toronto. Ce dernier connaît les problèmes urbains et il sait que seul le gouvernement fédéral dispose des ressources financières et autres qui peuvent aider à les régler. A maintes reprises, il a reproché au gouvernement de ne pas s'occuper des problèmes de l'urbanisation toujours croissante au Canada. Le député qui vient de parler a mentionné ce qui se fait à Montréal. Je lui dirai ceci: si nous avons un gouvernement fédéral qui s'occupait des problèmes

urbains, qui avait créé un ministère de l'habitation et des questions urbaines, je doute qu'un gouvernement, libéral ou autre, aurait dépensé 200 millions de dollars pour l'Expo, que j'ai bien aimée mais qui n'était qu'un cirque. Je doute que pareil gouvernement aiderait les Jeux olympiques de 1976. J'ignore combien ceux-ci vont coûter, mais on me dit que l'Allemagne a dépensé au-delà de 200 millions de dollars pour les Jeux olympiques de 1972. Je serais heureux d'entendre le député nous dire, pendant le temps qui m'est réservé, que la ville de Montréal peut financer à elle seule les Jeux de 1976, mais j'en doute. Elle viendra sans doute à Ottawa chercher de l'aide. A mon avis, c'est scandaleux d'avoir dépensé 200 millions de dollars pour l'Expo, et de dépenser 100 millions de dollars ou plus pour les Jeux olympiques, alors que nous permettons à une ville de 2 millions et demi d'habitants, la ville du député, de déverser ses eaux d'égout non traitées, dans le Saint-Laurent. Or, si le député veut savoir ce que le gouvernement fédéral pourrait faire, je lui dirai que c'est précisément là ce qu'il pourrait faire.

● (4.40 p.m.)

Le député a dit à propos des taudis de Montréal qu'ils étaient moins lamentables que ceux de Boston. C'est peut-être vrai. Il vit à Montréal, moi pas. J'irai à Montréal et me promènerai dans les quartiers en bas de Sainte-Catherine, entre Sainte-Catherine et le fleuve, à Pointe Saint-Charles et dans ces autres quartiers; si le député me dit alors que Montréal n'a pas d'infâmes taudis, cela m'étonnera. Chose certaine, on en trouve à Montréal, tout comme à Toronto, à Winnipeg et à Vancouver. Que fait-on pour y remédier? Presque rien. Le fait est qu'en 1980, 80 p. 100 de la population du Canada habitera dans les villes. Pourtant, le gouvernement actuel refuse de collaborer avec les provinces et les municipalités pour résoudre les problèmes urbains. Quels sont-ils? D'après le député, nous n'avons pas été très précis.

M. Allmand: Vous avez été précis au sujet des problèmes mais pas au sujet des solutions.

M. Orlikow: Si le député veut connaître les solutions, je lui conseille de lire le mémoire présenté le 20 avril 1970 au gouvernement canadien par le président de la Fédération canadienne des maires et des municipalités.

M. Alexander: Lisez-le, tout y est.